

4 mai 1971 La fin du monde à Saint-Jean-Vianney

Éric Tremblay

Number 82, Summer 2005

Quand la nature se fâche

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7073ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, É. (2005). 4 mai 1971 : la fin du monde à Saint-Jean-Vianney. *Cap-aux-Diamants*, (82), 38–42.

4 MAI 1971

LA FIN DU MONDE À SAINT-JEAN-VIANNEY

PAR ÉRIC TREMBLAY

La soirée du mardi 4 mai 1971 s'annonce paisible, malgré la présentation à la télévision du premier match de la finale de la coupe Stanley entre les Canadiens de Montréal et les Blacks Hawks de Chicago. À Saint-Jean-Vianney, plusieurs personnes se préparent pour le match, d'autres vont quitter pour le quart de nuit à l'usine Alcan d'Arvida, tandis que les enfants dorment déjà à poings fermés. Malgré des bruits d'écoulement souterrain dans le sous-sol de certaines maisons ou l'agitation de plusieurs animaux de compagnie depuis quelques jours, la population de Saint-Jean-Vianney n'appréhende aucunement le drame souterrain qui se prépare à son insu.

Aspects du glissement de terrain à Saint-Jean-Vianney, le 5 mai 1971. (Album SHS, 14.2. Archives nationales du Québec à Chicoutimi).

Soudainement, vers 23 heures, un glissement de terrain sans précédent entraîne toute la population de Saint-Jean-Vianney dans une

affreuse tragédie. Immédiatement, la perte d'électricité laisse les gens dans l'obscurité la plus complète. Ce contexte particulier provoque chez cette population, à moitié endormie, l'apparition de sentiments allant de la peur à l'incompréhension. Tout à coup, malgré la noirceur, on voit une dizaine de maisons disparaître dans une coulée de boue, emportant avec elles les occupants criant leur détresse. Quelques minutes plus tard, les témoins du drame se précipitent en direction du gouffre... Durant ce réveil brutal, plusieurs maisons poursuivent leur descente au fond du cratère. Les familles alertées par ce vacarme nocturne n'ont que le temps de sortir avant que leur demeure ne s'engouffre elle aussi.

Du point de vue géologique, cette tragédie est l'aboutissement de centaines d'années de préparation; elle est provoquée par les eaux



d'infiltration qui mine graduellement la cohésion de l'argile. Le phénomène naturel arrive sans avertissement. Dès les premières minutes, plusieurs résidences et automobiles disparaissent dans l'énorme rivière vaseuse qui draine des tonnes d'argile en direction de la rivière Saguenay.

La police se rend rapidement sur les lieux et tente de secourir le plus de gens possible. La situation est dramatique. La population de Saint-Jean-Vianney est sous le choc. Cet état de fait se traduit par de l'hystérie, de la peur, du découragement et une recherche effrénée — souvent dangereuse pour ceux et celles qui la font — des familles et des survivants de la tragédie.

Aux petites heures du matin, la police, les survivants, les journalistes et les curieux constatent avec stupéfaction la gravité et l'ampleur du cauchemar qui vient de se dérouler pendant la nuit. Ce désastre naturel devient immédiatement «le terrible éboulis de Saint-Jean-Vianney». À ce moment, les recherches officielles de survivants ne font que débiter, surtout avec l'arrivée d'un hélicoptère de la base militaire de Bagotville qui patrouille le cratère depuis l'aube. Dans la journée du 5 mai, les premières mesures de la part de la Sécurité publique débutent sur le lieu du sinistre et visent particulièrement les soins à prodiguer aux sinistrés.

Depuis 24 heures, la nouvelle a fait le tour du monde et les témoignages de sympathie envers les victimes et leur famille arrivent de partout. Le bilan officiel s'alourdit d'heure en heure et l'inquiétude face à de nouveaux glissements reste palpable. Le trou en forme de cercle d'environ 300 mètres de diamètre et de 60 mètres de profondeur s'étend sur une bonne partie du village, surtout dans le secteur résidentiel. Il faut maintenant faire un premier bilan et s'occuper prioritairement des centaines de sinistrés qui se sont retrouvés en quelques minutes dans la plus grande indigence.

LES SINISTRÉS : UN QUOTIDIEN À RECONSTRUIRE

Les jours et les semaines suivantes, le public de partout dans le monde continue de suivre avec intérêt le sort des familles des victimes et des sinistrés de Saint-Jean-Vianney. Le premier bilan fait mention d'au moins 31 victimes et d'une quarantaine de maisons englouties. Selon Lauréat Lavoie, maire de l'endroit, un premier calcul démontre que les pertes matérielles s'élèveraient à environ deux millions de dollars. Malheureusement pour les personnes touchées, les contrats



d'assurance ne couvrent plus ce genre de catastrophe naturelle depuis qu'un sinistre semblable est arrivé à Nicolet, quelques années auparavant, dans lequel les assureurs avaient été désavantagés.

En attendant, le gouvernement fédéral annonce qu'il offrira une aide monétaire afin d'alléger le sort des sinistrés. De son côté, le gouvernement provincial organise un centre d'accueil, renforce la présence policière sur le lieu du drame, poursuit la recherche de survivants avec le soutien de l'armée canadienne et commande à des ingénieurs les premières

Aspects du glissement de terrain à Saint-Jean-Vianney, le 5 mai 1971. (Album SHS, 14,2. Archives nationales du Québec à Chicoutimi).

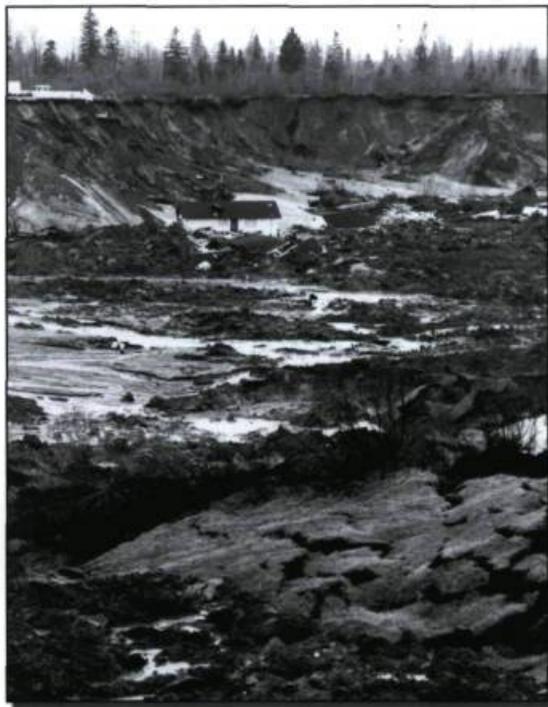
Aspects du glissement de terrain à Saint-Jean-Vianney, le 5 mai 1971. (Album SHS, 14,2. Archives nationales du Québec à Chicoutimi).





Aspects du glissement de terrain à Saint-Jean-Vianney, le 5 mai 1971. (Album SHS, 14,2. Archives nationales du Québec à Chicoutimi).

études sur les causes de la tragédie. C'est à ce moment que l'ingénieur Pierre Larochelle, coordonnateur des études géotechniques, amorce sa dangereuse exploration du cratère afin d'étudier les causes géologiques de l'affaissement de Saint-Jean-Vianney. Avant d'effectuer toute analyse scientifique, le chercheur propose de stabiliser les lieux fragilisés le plus tôt possible, car ils peuvent présenter une source possible d'érosion accélérée à la suite des événements du 4 mai. Cette stabilisation commencera peu après les recommandations de monsieur Larochelle et sera sous la responsabilité du gouvernement.



Aspects du glissement de terrain à Saint-Jean-Vianney, le 5 mai 1971. (Album SHS, 14,2. Archives nationales du Québec à Chicoutimi).

Après la terrible tragédie et d'autres affaissements mineurs dans les heures qui suivent, la Protection civile accueille les citoyens qui ne peuvent retourner dans leur maison au centre commémoratif Price de Kénogami. Dans ce centre qui fonctionne 24 heures par jour, les sinistrés sont hébergés, nourris, logés et soignés. En 48 heures, 1 342 personnes ont été transportées, ce qui représente environ 240 familles. En plus, le centre offre les premiers soins dans une clinique sous la responsabilité du personnel de la Croix-Rouge. On met également sur pied deux centres secondaires : l'un à Arvida, semblable à celui de Kénogami et l'autre, situé à Chicoutimi, servant presque exclusivement à la cueillette de vêtements.

Parallèlement à l'organisation des secours aux sinistrés, le gouvernement provincial subit la pression des hommes politiques régionaux, surtout le maire Lauréat Lavoie, pour que le village de Saint-Jean-Vianney soit proclamé «zone sinistrée». Par ce moyen, le maire et les sinistrés veulent faire adopter une loi prévoyant la mise en place de mesures préventives destinées à éviter la répétition de sinistres analogues à celui de Saint-Jean-Vianney. En plus d'une loi, les sinistrés, ainsi que plusieurs citoyens et députés de la région, demandent au gouvernement de Robert Bourassa de mettre sur pied une commission d'enquête visant à faire connaître la vérité sur les terribles événements du 4 mai. Le gouvernement décide de ne pas ouvrir d'enquête, préférant tenir compte uniquement des études des ingénieurs du ministère des Richesses naturelles.

Pour ce qui est des disparus, des recherches minutieuses se déroulent, autant dans le cratère de boue que dans les rivières aux Vases et Saguenay, pour retrouver des survivants. Mais surtout, il s'avère important pour les familles des victimes de récupérer les corps, afin de pouvoir procéder aux funérailles. Même si plusieurs personnes n'ont pas été retrouvées, des funérailles communes pour les victimes sont célébrées à la cathédrale de Chicoutimi, le 11 mai 1971. Une foule de 1 200 personnes assiste à la célébration chargée d'émotions. Le 15 mai, seulement cinq victimes ont été retrouvées. En juin et juillet 1971, deux autres cadavres sont repêchés dans la rivière Saguenay. Quelques autres disparus seront retrouvés plusieurs mois après la catastrophe, mais la plupart des victimes resteront à jamais introuvables.

Le bilan de la tragédie de Saint-Jean-Vianney demeure impressionnant : 31 personnes perdent la vie, les pertes matérielles s'élèvent à plus de 2 millions de dollars, 42 maisons

sont anéanties, le nombre de famille sans logis est d'environ 240 et une population de près de 1 700 personnes doit envisager très sérieusement d'aller s'installer ailleurs.

Après le départ des hommes politiques, des journalistes et des curieux, le sort des sinistrés – qui n'ont souvent que les vêtements qu'ils portaient au moment de la tragédie – demeure la principale préoccupation de tous les intervenants. Ceux-ci, qu'ils soient gouvernementaux, communautaires, publics ou privés, doivent continuer à agir avec dévouement.

LA DISPARITION D'UNE COMMUNAUTÉ

Après le choc de la catastrophe de Saint-Jean-Vianney, plusieurs personnes décident, d'un commun accord, d'aider davantage les malheureuses victimes. C'est ainsi que l'on met rapidement sur pied, le 7 mai 1971, un Fonds d'aide aux sinistrés pour subvenir efficacement aux besoins matériels les plus pressants. En contrepartie, il est clair que cet argent servira seulement après l'aide accordée par les deux paliers de gouvernement, permettant ainsi de combler les pertes monétaires que ceux-ci ne remboursent pas. Du côté du gouvernement, le fédéral attend une demande du provincial pour aider les sinistrés.

Le Fonds d'aide aux sinistrés de Saint-Jean-Vianney est immédiatement créé par Lauréat Lavoie, maire de la municipalité, et René Boudreault, juge de la Cour du bien-être social. Ce Fonds vise à rassembler une somme d'au moins un million de dollars et à coordonner efficacement les différentes souscriptions recueillies. Immédiatement, on se met au travail en communiquant avec les compagnies, les industries, les regroupements de professionnels et les institutions financières afin de leur demander une contribution. Le 9 mai 1971, un gala-secours a lieu au Centre Georges-Vézina, à Chicoutimi, pour recueillir de l'argent pour les sinistrés. Devant une foule de 5 500 personnes, un peu plus de 30 artistes se produisent au cours de cette soirée-bénéfice qui permet, grâce à un prix d'entrée de 1,50 \$, d'amasser la somme de 8 650 \$. La cueillette de fonds se poursuivra au cours du mois de mai avec d'autres concerts.

Le Fonds d'aide aux sinistrés lance ensuite une immense campagne de souscription auprès du public québécois, principalement par l'entremise de la presse. Le comité fait paraître dans presque tous les journaux de la province des annonces et des articles racontant le malheur des sinistrés, en énumérant leurs nombreux besoins. Le 16 mai 1971, le

LES COLLABORATEURS À CE REPORTAGE:

Reporters: Martha Gagnon, Loutelle Tremblay, Carol Néron, René Dutil, René Paradis.
Photographie: Étienne Bernier.
Montage: Yvonne Tanguay du journal Le Réveil.

Le Réveil
un magazine

10¢

EDITION SPECIALE

TRAGEDIE



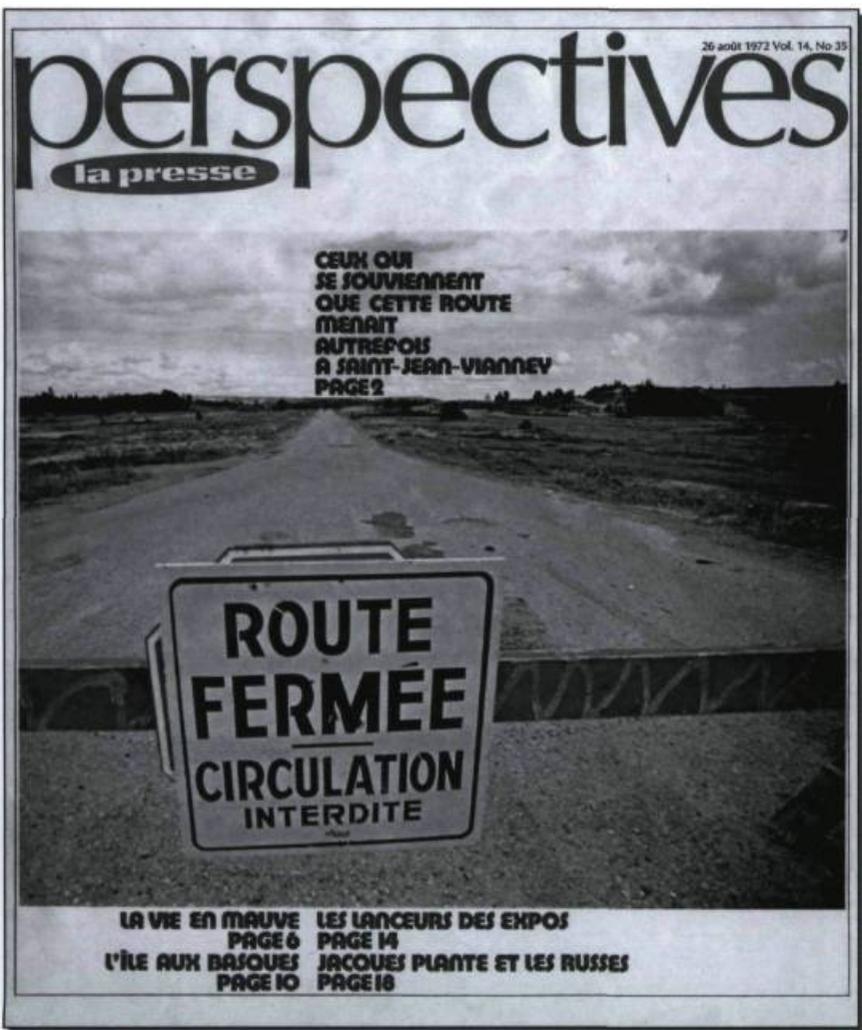
Une photo saisissante, qui donne une idée du cratère de 2000 pieds de long par 500 pieds de large et 75 de profondeur. De nombreuses maisons furent englouties sous la terre, la roche et l'eau.
(Autre photo à l'intérieur...)

à St-Jean-Vianney
Plus de 20 morts jusqu'à maintenant
42 maisons englouties sous la vase et l'eau

Fonds d'aide aux sinistrés dépasse déjà 300 000 \$. Puis, le diocèse de Chicoutimi ramasse une somme de 73 272 \$ qu'il verse au comité de secours. En juin 1971, pour des raisons de santé, le juge René Boudreault doit démissionner du Fonds de secours qui a 600 000 \$ en caisse. Finalement, le Fonds recueille un montant total de 850 000 \$.

Malgré le réconfort émotif et matériel provenant d'un peu partout, il reste à décider de l'avenir de cette municipalité et de ses habitants. Depuis les événements du 4 mai, un grand nombre de scénarios sont proposés aux sinistrés, ceux-ci vont de la reconstruction de Saint-Jean-Vianney au nivellement complet de la municipalité. Il faut beaucoup de pressions politiques, surtout celle venant de l'Association des propriétaires et des locataires de Saint-Jean-Vianney (APEL), pour que le

■
Le Réveil au Saguenay
(édition spéciale), mai 1971,
n. p. (Don de Ronald Chabot.
Archives de Cap-aux-Diamants).



Perspectives, vol. 14, n° 35,
26 août 1972. (Don
de Ronald Chabot. Archives
de Cap-aux-Diamants).

gouvernement décide finalement de se prononcer. C'est ainsi que le premier ministre du Québec annonce, le 27 mai 1971, la fermeture définitive de Saint-Jean-Vianney et de la partie déjà évacuée du territoire de la municipalité de Shipshaw. Cette douloureuse décision du Conseil des ministres se base sur l'avis des géologues, mais veut surtout respecter le désir exprimé par les membres de l'APEL qui, lors d'un sondage, ont voté dans une proportion de 73 % pour une relocalisation sur le site d'Arvida. Le gouvernement ajoute que ceux qui ne sont pas d'accord avec cette décision seront relocalisés à l'endroit de leur choix. Il reste toutefois une vingtaine de familles qui veulent rester près de leurs racines coûte que coûte. Finalement, en juillet 1971, celles-ci doivent, malgré leurs réticences, aller s'établir ailleurs.

Le dernier à quitter, Égide Boulianne, curé de la paroisse, demeure dans le presbytère de Saint-Jean-Vianney jusqu'à l'été 1972. L'évêché décide de ne pas abolir la paroisse. Par contre, on démolit l'église et le presbytère érigés au tout début de la paroisse, dans les années 1930. En ce qui a trait à la somme de

160 000 \$ de dédommagement, l'évêché l'utilise pour construire un nouveau temple dans la municipalité de Shipshaw, le long de la route régionale menant à Saint-Ambroise. Construite pour environ 100 000 \$, la nouvelle église est bénite solennellement par le curé Boulianne, le 29 septembre 1972.

La catastrophe de Saint-Jean-Vianney a provoqué un développement accéléré de l'étude des éboulis et des glissements de terrain au Québec. Après l'affaissement du 4 mai 1971, un grand nombre de géologues et d'ingénieurs ont étudié les causes de ce cataclysme. En ce qui concerne le secteur de Saint-Jean-Vianney, les chercheurs ont découvert des affaissements anciens, qui auraient peut-être permis une certaine forme d'anticipation.

Quoique les études se font rassurantes, la population reste très méfiante. Même plusieurs mois après les événements du 4 mai, la crainte demeure intacte. Plus de 30 ans après le désastre, la tragique nuit du 4 mai 1971 est restée imprimée dans la mémoire des familles des victimes et des sinistrés.

Par beau temps estival, l'ancien village de Saint-Jean-Vianney redevient, pour quelques heures seulement, un lieu habité. Au loin, on entend les pas des touristes, des promeneurs, des curieux et parfois, le silence de ceux qui se souviennent du lieu avant le 4 mai 1971. ♦

Éric Tremblay est historien-conservateur à la Société historique du Saguenay.

Pour en savoir plus :

Russel Bouchard. «Terres-Rompues et ses localités : le cataclysme de Saint-Jean-Vianney» dans *Villages fantômes, localités disparues ou méconnues du Haut-Saguenay*, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1991.

Karine Dupéré et al. *Saint-Jean-Vianney : un village... une histoire* [Shipshaw, municipalité de Shipshaw, 2000], 170 p.

Pierre Larochelle. *Rapport de synthèse des études de la coulée d'argile de Saint-Jean-Vianney*. Québec, Ministère des Richesses naturelles, 1974, 75 p.

Danielle Maltais, Suzie Robichaud et Anne Simard. *Désastres et sinistrés*. Chicoutimi, Les éditions JCL, 2001, 407 p.

Gervais Pomerleau. *Saint-Jean-Vianney, village englouti*, Montréal, Humanitas, 1996, 241 p.